

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOCAL

2025

Bretagne

Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap

Bretagne

Trois questions à **Laurent Felix,** directeur territorial handicap du FIPHFP en Bretagne



Vingt ans après la loi de 2005, quel regard portez-vous sur son impact dans la Fonction publique et dans votre région ?

Le regard porté se veut lucide... c'est-à-dire conscient à la fois des évolutions positives et du chemin à encore parcourir pour hisser la Fonction publique à la hauteur des ambitions de cette loi de 2005.

Evolutions positives car, assurément, les changements en 20 ans ont été profonds. On peut notamment le mesurer à travers la progression du taux d'emploi direct. Celui-ci est en effet passé de 3,74 % à 5,93 en 2024, très proche donc de l'objectif cible des 6 %. Le nombre de personnes en emploi a également fortement évolué, tout comme celui des personnes formées, recrutées, qualifiées via l'apprentissage ou maintenues en emploi.

Autre signe positif, l'évolution du taux de chômage des personnes en situation de handicap. Celui-ci a en effet sensiblement diminué (12 % vs 17 %) mais, pour basculer sur les aspects plus mitigés, il reste cependant nettement supérieur au taux de chômage global.

Par ailleurs, le taux d'emploi recouvre des disparités fortes, entre employeurs, entre catégories d'emploi. D'où l'importance de se fixer des objectifs toujours ambitieux mais davantage qualitatifs tels que le FIPHFP les a définis dans son plan stratégique, Ambition 2030. Si je fais un rapide focus breton, je peux dire que la région s'est parfaitement inscrite dans la dynamique évoquée, avec des taux d'emploi de certains employeurs très nettement supérieurs au taux légal et une culture partenariale très ancrée.

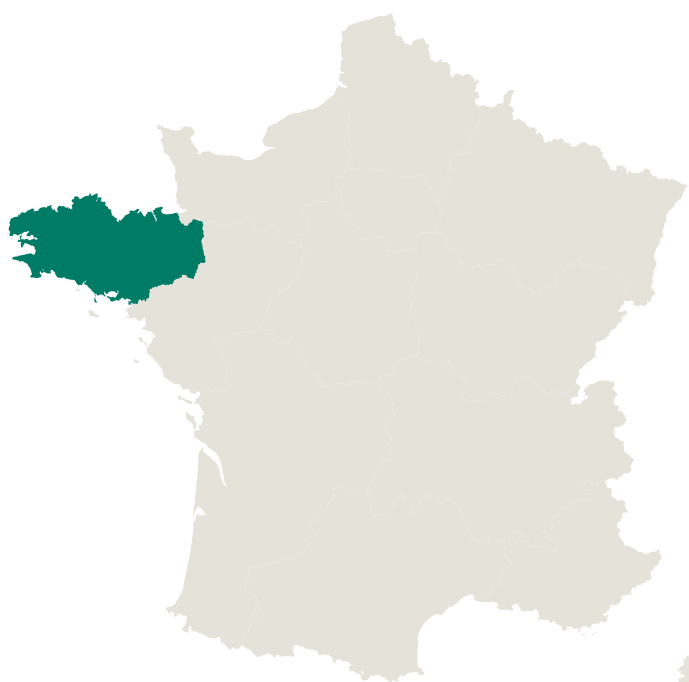
Pouvez-vous nous partager un événement ou un partenariat qui illustre le dynamisme de votre région en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Il me semble que le partenariat FIPHFP / employeurs publics dans le cadre conventionnel est ce qui illustre le mieux le dynamisme breton en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique en 2025. L'année a été en effet particulièrement riche avec notamment 3 primo-conventions validées, concernant toutes la fonction publique hospitalière, avec des établissements de taille très différente.

Si vous deviez résumer, en une phrase, l'action du FIPHFP en 2025 dans votre région, quelle serait-elle ?

L'action du FIPHFP en 2025 a été intense en raison du dynamisme évoqué sur le conventionnement avec les employeurs publics mais aussi avec la tenue de l'événement régional organisé à l'occasion des 20 ans du FIPHFP. La dimension partenariale s'est également avérée centrale avec notamment la mise en place de la nouvelle organisation territoriale issue de la loi Plein emploi.





Sommaire

Actualités 2025
dans la région Bretagne

.....page 4

Chiffres
clés 2025

.....page 8

Comité local
Bretagne

.....page 12

Actualités 2025

Une année 2025 riche en actualités en Bretagne



Le renforcement du partenariat avec les établissements de la fonction publique hospitalière

En 2025, le FIPHP a poursuivi et amplifié en Bretagne sa dynamique partenariale avec les établissements de la fonction publique hospitalière, illustrant un engagement territorial fort en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette année a été marquée par la validation de six conventions, dont trois primo-conventions et trois renouvellements, traduisant à la fois l'élargissement et la consolidation des coopérations existantes.

Trois établissements ont ainsi engagé pour la première fois une démarche conventionnée avec le FIPHP : le centre hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez, le CHU de Rennes et le centre hospitalier de Saint-Brieuc - Paimpol - Tréguier. Ces nouveaux partenariats structurent des plans d'actions ambitieux, articulés autour du recrutement, de l'accompagnement des parcours professionnels, de l'adaptation des postes de travail et du développement d'une culture inclusive au sein des équipes.

Parallèlement, le FIPHP a renouvelé sa confiance à trois partenaires historiques. L'EPSM du Finistère sud a signé son cinquième renouvellement de convention, confirmant un engagement durable et exemplaire. Le centre hospitalier de Cornouaille et le Groupe hospitalier Bretagne Sud, ce dernier à travers une troisième convention, ont également réaffirmé leur mobilisation en faveur d'une politique handicap structurée et pérenne.



Un partenariat gagnant avec les Cap emploi d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

En 2025, le FIPHFP en Bretagne a mené un travail partenarial avec les Cap emploi à destination spécifiquement des employeurs publics des départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan afin de leur permettre de mieux appréhender la notion de situation complexe et de mieux mobiliser les différents acteurs.

Des rencontres à destination des référents handicaps et services de santé au travail ont plus particulièrement ciblé la fonction publique d'Etat. Elles visaient à partager une vision commune des situations pour lesquelles le recours aux services des Cap emploi s'avère pertinent et à donner à ces employeurs une visibilité plus précise des différents acteurs, ressources, dispositifs mobilisables par ailleurs.

L'expertise régionale de l'équipe ressources épilepsie

La Bretagne se distingue par la mobilisation d'une expertise régionale reconnue en matière d'accompagnement des agents en situation de handicap, notamment à travers l'action de l'**équipe ressources épilepsie**. En 2025, cette expertise territoriale a été mise au service de l'ensemble du territoire national à l'occasion d'un webinaire national organisé par le FIPHFP consacré aux épilepsies et à leurs retentissements dans le monde professionnel.

Animé par des professionnels spécialisés, ce temps d'échange a permis de partager des repères concrets sur les différentes formes d'épilepsie, leurs impacts possibles sur l'activité professionnelle et les leviers d'adaptation mobilisables dans la fonction publique.

L'intervention de l'équipe ressources épilepsie a illustré la valeur ajoutée d'un accompagnement pluridisciplinaire, fondé sur une expertise médicale, sociale et professionnelle.

En valorisant une compétence développée à l'échelle régionale au bénéfice de l'ensemble des employeurs publics, ce webinaire témoigne du rôle moteur de la Bretagne dans la diffusion des bonnes pratiques et dans le renforcement des politiques inclusives portées par le FIPHFP.



*Visionnez le webinaire national
consacré aux épilepsies ici*

Une mobilisation régulière sur les événements territoriaux

Laurent Félix, directeur territorial du FIPHFP en Bretagne a participé, en 2025 à nombreux événements de terrain tels que le forum Emploi et Handicap organisés par le Cap emploi du Morbihan en collaboration avec le Centre de gestion, le forum de la compensation organisé par le Cap emploi d'Ille et Vilaine ou encore le forum régional des métiers de l'Arpejh à Carhaix.

Ces événements ont, à chaque fois, été l'occasion de rencontrer, d'échanger avec ces employeurs et/ou d'assurer des mises en relation susceptibles d'entraîner des coopérations.

Retour sur l'étape bretonne du Tour de France des 20 ans du FIPHFP

Mardi 14 octobre 2025, le FIPHFP a organisé à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rennes, la 7^e étape de son Tour de France des 20 ans. Cette étape bretonne s'inscrivait dans une tournée nationale initiée en février 2025 pour célébrer les deux décennies d'actions du Fonds et promouvoir les bonnes pratiques territoriales en matière d'emploi, d'accessibilité et de parcours professionnel.

Cette journée a réuni les acteurs bretons et nationaux de l'emploi public autour de prises de paroles institutionnels et d'une table ronde inspirante réunissant Laetitia Bernard, journaliste à France Inter et championne de France handisport d'équitation, et Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste.

Les échanges ont porté sur les avancées réalisées depuis la création du Fonds, les leviers d'innovation mobilisés à l'échelle régionale et les perspectives pour l'avenir en matière d'inclusion professionnelle durable.

Ces moments de débat et de partage ont permis d'illustrer concrètement comment des territoires comme la Bretagne mettent en œuvre des politiques exemplaires, structurées et reproductibles au sein de leurs organisations publiques.

Un des temps forts de cette étape rennaise a été la remise des **Trophées Emploi public et Handicap**, créés à l'occasion du 20^e anniversaire du FIPHFP afin de valoriser les employeurs publics engagés dans des démarches innovantes et inspirantes. Lors de la cérémonie bretonne, cinq employeurs publics bretons ont été distingués pour leurs actions innovantes :

- **Quimper Bretagne Occidentale** - Trophée Recrutement, apprentissage et insertion
- **CDG 22** - Trophée Maintien dans l'emploi et parcours professionnel
- **DIR-SG Grand Ouest du ministère de la Justice**, Trophée Communication et sensibilisation
- **Département du Finistère**, Prix spécial du jury
- **Ville de Rennes**, Prix du public





Table ronde, lors du Tour de France des 20 ans du FIPHP, le mardi 14 octobre 2025

À l'occasion de cette étape, **Laurent Félix**, directeur territorial handicap du FIPHP en Bretagne, a souligné l'importance de telles initiatives pour renforcer une culture inclusive : « Ces trophées traduisent la force de l'engagement des employeurs publics pour une société plus inclusive. Ils donnent à voir des solutions concrètes, utiles et reproductibles, portées avec conviction par les agents eux-mêmes. »

En réunissant acteurs publics, partenaires institutionnels et agents engagés, cette étape bretonne du Tour de France des 20 ans du FIPHP a mis en évidence non seulement les progrès accomplis en Bretagne en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, mais aussi la capacité des employeurs publics bretons à proposer des pratiques innovantes et exemplaires au service d'une Fonction publique plus accessible et plus juste.

Le FIPHP pleinement intégré au sein du Comité Régional Emploi Formation Insertion

La loi Plein emploi a instauré le Réseau pour l'emploi et redéfinit l'organisation de sa gouvernance désormais structurée en trois niveaux. L'instance de gouvernance régionale, installée en mai 2025, est le comité régional emploi formation insertion (CREFI) dont le FIPHP est membre. L'intégration du Fonds au sein de cette instance, qui n'existe pas toutes les régions, permet de veiller à la visibilité et à la prise en compte de la thématique Handicap / Emploi et Fonction publique au-delà même du niveau régional (départemental et infra-départemental).



Retrouvez le film *Best Of du Tour de France des 20 ans en Bretagne*

Chiffres clés 2025 en Bretagne

(Déclaration 2025 – Situation au 31/12/2024) - Hors employeurs nationaux

Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).



7,35 %

Taux d'emploi direct
de personnes en situation de handicap dans
la Fonction publique (vs 6,88 % pour 2024)



5,56 %

dans la fonction publique
d'État
(vs 5,75 % pour 2024)



6,57 %

dans la fonction publique
hospitalière
(vs 5,98 % pour 2024)



8,19 %

dans la fonction publique
territoriale
(vs 7,69 % pour 2024)



11 495

**bénéficiaires
de l'obligation d'emploi**
(vs 10 772 en 2024)



788

dans la fonction publique
d'État
(vs 872 pour 2024)



3 789

dans la fonction publique
hospitalière
(vs 3 441 pour 2024)



6 918

dans la fonction publique
territoriale
(vs 6 459 pour 2024)

Les BOE en 2025

Les BOE par statut

Non titulaires	11,44 %
Catégorie A	13,61 %
Catégorie B	20,42 %
Catégorie C	53,63 %
Ouvriers d'État	0 %
Emplois particuliers	0,90 %

Les BOE par catégorie

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,92 %
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	4,58 %
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,16 %
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,28 %
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,10 %
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	6,14 %
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,56 %
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,61 %
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	0,70 %
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	85,06 %
Travailleurs sur emplois particuliers	0,90 %

Les BOE par genre

Femmes	73 %
Hommes	27 %

Les BOE par âge

Jusqu'à 25 ans	1,30 %
26 à 40 ans	12,85 %
41 à 55 ans	52,63 %
56 ans et plus	33,22 %

Effectifs / BOE / TED par départements (employeurs assujettis)

Effectifs (ETR)

	FPE	FPH	FPT	Total
Côtes d'armor	226	7 989	16 859	25 074
Finistère	3 336	15 823	21 141	40 300
Ille-et-vilaine	9 369	18 671	29 015	57 055
Morbihan	1 248	15 230	17 447	33 925
Total	14 179	57 713	84 462	156 354

BOE

	FPE	FPH	FPT	Total
Côtes d'armor	9	534	1 303	1 846
Finistère	208	1 145	1 946	3 299
Ille-et-vilaine	491	1 069	2 366	3 926
Morbihan	80	1 041	1 303	2 424
Total	788	3 789	6 918	11 495

TED

	FPE	FPH	FPT	Total
Côtes d'armor	3,98 %	6,68 %	7,73 %	7,36 %
Finistère	6,24 %	7,24 %	9,20 %	8,19 %
Ille-et-vilaine	5,24 %	5,73 %	8,15 %	6,88 %
Morbihan	6,41 %	6,84 %	7,47 %	7,15 %
Total	5,56 %	6,57 %	8,19 %	7,35 %

Source : Recueil statistiques - DOETH 2025 - Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC



Recrutements et maintiens dans l'emploi

2 236 recrutements réalisés (vs 2 151 pour 2024)

150



dans la fonction publique d'État

634



dans la fonction publique hospitalière

1 452



dans la fonction publique territoriale

227 maintiens dans l'emploi (vs 337 pour 2024)

9



dans la fonction publique d'État

83



dans la fonction publique hospitalière

135



dans la fonction publique territoriale

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ;
PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux



1 762 084 €

contributions émises (vs 2 331 060 € en 2024)

211 562 €



dans la fonction
publique d'État

983 311 €



dans la fonction
publique hospitalière

567 211 €



dans la fonction
publique territoriale



4 173 746 €

d'interventions directes financées (vs 3 531 386 € pour 2024)

187 147 €



dans la fonction
publique d'État

1 044 454 €



dans la fonction
publique hospitalière

2 942 146 €



dans la fonction
publique territoriale

1 734 829 €

dans le cadre des aides plateforme
(vs 1 798 514 € pour 2024)

FPE.....187 147 €

FPH.....204 195 €

FPT.....1 343 487 €

Dont **568 050 €** en faveur de l'apprentissage
(vs 630 398 € pour 2024)

FPE.....17 371 €

FPH.....38 097 €

FPT.....512 581 €

2 438 917 €

au travers des conventions employeurs
(vs 1 732 872 € pour 2024)

FPE.....0 €

FPH.....840 259 €

FPT.....1 598 658 €



8 conventions validées en 2025

en Comité local pour un total de

3 725 640 €

3 primo conventions

FPH.....1 149 000 €

5 renouvellements : 2 576 640 €

2 dans la FPH.....713 000 €

3 dans la FPT.....1 863 640 €

Comité local Bretagne



Fonction publique d'État

Le Préfet de région
ou son représentant

Titulaires

Marie-Hélène IMAD
Laurence NICOLAS

Suppléants

Violaine CHARPENTIER
Stéphanie FARGE



Fonction publique hospitalière

Titulaires

Quentin HENAFF
Emilie PRIVAT

Suppléants

Jeanne DAVENEL
David POTIER



Fonction publique territoriale

Titulaires

Michel CANEVET
Françoise RAOULT
Gérard PILLET

Suppléants

Alain LEGRAND
Nathalie BEAUVY
Bernadette ABIVEN

Organisations syndicales représentatives au plan national

Titulaires

Laëtitia RANNOU
Philippe MASSÉ
Sophie JOSSE
Fabrice THORAVAL
Annie FRANÇOIS
Nicolas LHUILLERY
Laurence DUAULT
Ifeta MEHIC

Suppléants

Christelle DUMONT
GUHUR
Carine LE TERTRE
Isabelle LE GALL
Olivier LE BOUILLE
Henri WEBER
Gérard HURÉ
Fabienne PRIMA
Christophe ROUSSEL

Associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

Titulaires

Françoise
THOUVENOT
Annie RAGAIN
Thierry JARDIN
Pierre DUBOIS

Suppléants

Isabelle VELTER
Hervé FAUVEL
Chantal FRANCANNET
Jean-François
MARANDOLA

Personnalités compétentes dans le domaine du handicap

Renaud ROLAND
Albane BRIAND
Diane PERROTEAU

Personnalités habilitée

Véronique MEIGNE

Séances du comité local

- Mercredi 25 mars
- Mercredi 17 juin
- Vendredi 16 octobre

Glossaire

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

AS : appuis spécifiques

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller mobilité carrière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COG : Convention d'objectifs et de gestion

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFF : Direction générale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

ETP : Équivalent temps plein

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SMIC : Salaire minimum de croissance

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

UNEA : Union nationale des entreprises adaptées



2025

www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33

e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr



La gestion
administrative du
FIPHFP est assurée par
la Caisse des Dépôts
(CDC)

